



**UNE EXPÉRIENCE
D'ÉPICERIE
AUTOGÉRÉE**

COOPLIB.FR

À Cocoricoop, on joue avec d'autres règles

- Sans employé, sans patron, sans manager, sans hiérarchie
 - Sans représentant, sans élection, sans CA ni bureau
 - Sans réunion, sans AG, sans commissions
 - Sans contrôle, sans heures obligatoires
 - Sans sur-investissement, sans burn-out
 - Sans interdiction, sans charte
 - Sans gestion informatisée
 - Sans marges, sans endettement
 - Sans standardisation, sans satisfaction client
-
- Avec confiance mutuelle
 - Avec égalité politique
 - Avec liberté de décider de tout
 - Avec tolérance
 - Avec lâcher prise
 - Avec responsabilité individuelle, avec émancipation
 - Avec émoustillement coopératif
 - Avec conscience du bien commun

Introduction

Et si un jour vous trouviez à vivre l'expérience dont vous avez toujours rêvé alors que vous pensiez ne jamais la connaître de votre vivant ?

C'est ce qu'il nous est arrivé en 2019.

Pourquoi cette brochure ?

Immédiatement, cette expérience, nous avons voulu la partager et chemin faisant, 5 autres expérimentations ont vu le jour à 30km alentour et quelques autres en France. Il y a clairement un créneau actuellement sur les sujets de «réappropriation alimentaire» et plusieurs manières d'y répondre. Hélas, et sans surprise, des modèles, à notre sens bien moins vertueux, fleurissent notamment via une présence bien assise et marketée sur le net provoquant un effet boule de neige. Nous avons créé un site web* pour donner à voir cette alternative aux «consomm'acteur·rice·s» ciblé·e·s par ces modèles. Nous pensons que ce modèle peut aider les collectifs à faire des choix en connaissance de cause, d'où la création de cette brochure.

Un modèle puissant politiquement

C'est un modèle d'organisation de biens communs qui s'approche, de notre point de vue, d'un idéal théorique et pratique de l'autogestion. Rien que ça ! Ce modèle prend ici la forme d'une épicerie-grenier** autogérée mais qui peut s'étendre à d'autres domaines de la vie et de l'action militante.

Ce modèle d'épicerie est facile à mettre en œuvre, touchant à un sujet universel, permet d'expérimenter concrètement l'autogestion à une échelle significative.

Qui vous parle ?

Deux membres de l'épicerie-cellier autogérée «Cocoricoop» à Villers-Cotterêts depuis son lancement en juin 2019 et deux militants pour l'autogestion tendance libertaire.

Un mot sur la méthode ?

Nous utilisons notre expérience au sein de Cocoricoop pour illustrer de manière filée le modèle que nous essayons de montrer à travers cette brochure. Celle-ci a été relue par au moins une quinzaine d'autres membres qui nous ont indiqué que le contenu était fidèle à leur vécu.

Bonne lecture,

Benoit & Ludo

** cooplib.fr*

*** grenier : lieu communautaire de stockage alimentaire*

**** cellier : pièce servant de garde manger*

***** Épicerie Grenier - Cellier - Autogérée sont utilisés de manière interchangeable*

Au départ

Au commencement, un petit groupe militant voulait vivre l'autogestion. Ils ont cherché des applications possibles. La visite de Dyonicoop a été décisive : une expérience autogérée très facile et rapide à mettre en œuvre avec peu de risques.

Dès le lancement de l'expérience, quelques principes sont institués pour garantir l'autogestion :

- « *il n'y a qu'une seule règle : personne n'impose de règles à personne* »
- « *on y trouve ce que chacun apporte; si personne n'apporte rien, il se passe rien* »
- « *on verra en faisant* »

C'est le lâcher prise

Accepter le lâcher prise, c'est la condition pour voir la magie opérer. C'est le début de l'autogestion.

Dès le départ, le modèle repose sur la confiance entre des personnes qui se connaissent pas ou peu. À Cocoricoop, ça commence avec 40€ de participation aux charges (en moyenne/foyer/an) et un premier dépôt de 100€ au fond commun pour les achats (toujours en moyenne). Il n'y a pas de charte et personne ne donne des ordres. La confiance est si bien instituée que ça en étonne plus d'un : «la coop m'a redonné foi en l'humain». Ou : «on se fait réellement confiance». C'est dans le «réellement» que se joue cet investissement propre au modèle : ce n'est pas un discours, tout le monde peut constater que tout le monde a

dans les mains les moyens de bâtir ou de ruiner le projet. Il n'y a pas un «eux» qui gèrent et moi qui participe, il y a un «nous» égalitaire. Ceci rend concret et palpable sa dimension de «bien commun», son adoption en tant que tel et la conscience que nous en sommes tous responsables individuellement et donc collectivement.

À la Cocoricoop, on se fait confiance aussi sur le travail : il n'y a pas d'obligation, si ce n'est morale, de donner du temps pour la faire tourner. Pourtant nous avons des taux d'implication bien supérieurs à ce qui existe dans les associations «classiques». Le lâcher prise n'est pas juste une lubie. C'est une nécessité. Il faut comprendre que si personne n'ouvre alors c'est fermé, que si personne ne dépose d'argent ou que si personne ne commande alors il n'y a pas de produits, etc. Il faut, pour ceux qui ont à cœur le succès du projet et qui sont déjà très investis, accepter d'aller au bout de cette logique et ne pas «rattraper» les manques, accepter que les choses se dégradent pour que les membres prennent conscience de ce qui a de la valeur ou de ce qui est nécessaire. Lorsqu'un élément utile disparaît, il aura tôt fait d'être comblé. Il est donc bénéfique de lâcher la peur que le projet s'écroule ou que certaines choses soient mal faites.

Pour le dire autrement, il ne s'agit pas chez nous de recréer les règles du jeu de la grande distribution : satisfait ou remboursé, tout et tout de suite, fétichisme de la marchandise et du service rendu, anonymat et vigiles, opacité et exploitation de travailleurs... Ici, on accepte l'imperfection, d'être à l'arrache, les produits manquants, les ruptures de stock, les erreurs, ... Une épicerie pas uniforme, faite maison, un bien commun, un grenier, un cellier. Un autre monde est possible ici et maintenant.

Créer une association pour les besoins administratifs

Nous avons besoin d'une personne morale pour avoir un compte bancaire et signer des contrats (bail, factures). À Cocoricoop, une association loi 1901 est utilisée comme simple outil administratif. Nul besoin de s'attacher à l'outil, encore moins d'en tomber amoureux. D'ailleurs, elle ne porte pas le même nom que le collectif. Pour des raisons légales, fiscales et administratives, il s'est dit dès le départ que tous les membres de l'épicerie seraient membres de l'association.

Le risque c'est que "l'association" charrie des conceptions intuitives et donc des fonctionnements hérités des habitudes et des comportements problématiques. Ces fonctionnements (AG, bureau, CA, votes, collèges, commissions, ...) et ces comportements (validations, réunions, servitude volontaire, accaparement de la parole, blocages, tractations de couloir,...) créent des espaces de pouvoir et de valorisation de l'égo. Ces espaces ruinent la confiance posée comme principe et la liberté d'initiative des membres.

Dans le meilleur des cas, comme cela s'est produit à Cocoricoop, l'outil associatif est "oublié". Mais il est préférable que l'outil "association" soit pensé dès les statuts pour ne pas interférer avec le projet collectif, voir pour le soutenir. Des statuts-types d'"épicerie libre" sont disponibles sur le site cooplib.fr. Ils ont

été conçus avec cette exigence. Premièrement, de déconstruire les conceptions intuitives : une association n'est pas dans l'obligation d'avoir des institutions telles qu'un bureau, un CA, de tenir des AGs ou de réaliser des bilans moraux, d'activités et comptables. Ceci rend suspect tout individu qui insisterait pour que de telles institutions existent. Deuxièmement, instituer ce qui garantit l'égalité politique comme la liberté totale d'initiative (ie. la liberté contractuelle totale pour chacun). Enfin rendre difficile la création d'espaces de pouvoir : l'interdiction des commissions, des rétributions ou la restriction des droits et devoirs des "messagers" (limités au transfert de courrier).

Compta

À Cocoricoop, nous avons un compte en banque commun (via l'association) qui sert de lieu de dépôt à l'argent nécessaire pour que les membres puissent passer des commandes auprès des fournisseurs pour constituer le stock. Pourtant, nous lâchons prise également sur la compta. Elle n'est pas obligatoire pour les associations qui n'ont pas d'activité lucrative (règle des 4P). Ce qui n'est pas obligatoire n'est pas nécessaire.

Mais nous avons un impératif de gestion : ne pas être à découvert; et un impératif d'autogestion : ne pas créer un espace de pouvoir pour un membre particulier du collectif. Nous avons institué 2 rôles pour faciliter la coordination entre les membres de la coop et éviter les erreurs vis-à-vis de la trésorerie :

- Le/la créditomancien.ne fournit la garantie que le solde du compte commun est toujours positif par l'existence d'une liste d'attente («premier arrivé, premier servi») à jour des commandes dans laquelle chaque membre doit inscrire la sienne. Ce rôle est doublé par un petit tableur qui permet de visualiser le solde du compte et les commandes prévues : le «créditotest».
- L'arroseur.euse paye les factures. Les factures sont payées en temps et en heure à condition que le membre qui a passé la commande se soit assuré de la disponibilité de l'argent et envoie la facture.

Si pour sa commande un membre n'a pas suivi ces étapes, il assurera la responsabilité d'éventuels retards de paiement et leurs conséquences.

Garantir le modèle et ses institutions

Le modèle des coopératives autogérées est bien un modèle. Il a une structure et des principes, un squelette. L'autogestion est une forme avancée d'organisation, ce n'est pas le chaos. Même les mollusques sont structurés ! Ce modèle est robuste mais, comme tout organisme, il a ses fragilités. Il faut être vigilant à ce que ses principes ne soient pas durablement mis à mal. Ce modèle repose sur la vigilance de chacun, sur des mécanismes de protection, des anticorps. C'est même l'élément où cette règle est la plus vraie : c'est sur la garantie du modèle qu'il faut être le plus nombreux, alors que c'est souvent ce qui mobilise le moins. Avoir seulement quelques garants favorise la création d'espaces de pouvoir et d'élite informelle. Lorsque le squelette du bien commun risque d'être mis à mal, le plus grand nombre doit se sentir concerné, mesurer le risque, intervenir et soutenir visiblement sa défense. On peut réparer 1 fois un os cassé, mais on ne peut réparer 1000 fractures.

Par exemple, un élément majeur à enrayer pour lequel le modèle ne s'autosuffit pas, et pour lequel il a besoin de l'intervention active des membres, est la création d'une élite informelle. Une élite informelle est définie par Jo Freeman dans "La Tyrannie de l'absence de structure" comme des membres d'un groupe affinitaire qui agissent et prennent fréquemment des décisions lors de leurs interactions quotidiennes sans que le collectif le sache. À Cocoricoop, les premiers membres venaient d'univers différents, n'étaient pas politiquement alignés, avaient des intérêts divergents et ne se connaissaient pas pour la plupart.

Le fonctionnement par le bouche-à-oreille a maintenu cette diversité et a rendu moins probable la création de connivences (et même plutôt l'assurance qu'il existe des tensions politiques).

Un cas emblématique se produisit après la création lorsqu'un membre a organisé une réunion qui avait tout d'une AG. À ce moment là, ce qui a désamorcé cette tentative, c'est le rappel par un membre, repris par d'autres, que ce qui se dit en réunion ne concerne que les présents et peut être défait par quiconque. Pour autant, si personne n'avait ce soir là garanti le modèle, l'histoire de notre coop' aurait été toute autre.

Communication

L'inégalité d'accès à l'information et aux ressources est un des grands moyens permettant à une minorité agissante d'accaparer le pouvoir. Au sein de la Cocoricoop, on essaye de suivre les 3 principes suivants :

- Toute la communication est décentralisée via une mailing liste commune : tout message envoyé est reçu par tous et tous peuvent y répondre. Ce moyen de communication est fondamental à la coop et permet à tout individu d'exposer les actions faites et d'en prendre connaissance.
- Laisser des traces de nos actions aux autres pour qu'ils puissent suivre ce qui se passe. Un peu comme les fourmis qui laissent des phéromones aux autres, mais qui ne font aucune réunion de coordination.
- Faire tourner les rôles pour que l'information soit vécue. Cette rotation repose sur la responsabilité individuelle. De plus rien n'est la « chose » d'une personne puisque quiconque peut décider de faire doublon, sur une commande par exemple, sans l'aval du premier. Pour le/la créditancier. ne et l'arroseur.euse la rotation est annuelle. Les personnes qui cèdent leur place envoient un mail et répond qui est intéressé. Pour les autres rôles, par exemple les commandes, c'est propre aux fonctionnements de chacun.

Comment faire ses courses ?

Une fois membre et acquise à la confiance mutuelle, une personne peut venir pendant une permanence. C'est un moment où un membre ouvre la coop' pour les autres. Les créneaux sont créés selon les initiatives et leur succès. Pour s'inscrire à une permanence, il y a un petit tableau sur place doublé par un tableur en ligne. Le membre peut aussi faire ses courses en dehors des permanences, de jour comme de nuit, depuis qu'un membre a pris l'initiative de mettre les clés dans un boîtier à code à l'entrée.

Ensuite, il choisit ses produits puis calcule le montant de ses courses et le note sur sa fiche personnelle rangée dans un classeur. C'est aussi simple que cela. Cette fiche sert au suivi de son compte personnel (montant disponible pour les courses, montant des achats, dépôts, épargne). Pour que la coop fonctionne chaque membre doit avancer le montant de ses courses. La somme des dépôts de chacun permet l'achat du stock. Plus on dépose et plus la coop est fournie. Lorsqu'il fait ses courses il déduit le montant total des achats du jour de son solde. La case "épargne" l'incite à concevoir ses dépôts d'argent comme un placement lui permettant 30% d'économie moyenne sur ses futurs achats, restant utilisable à tout moment.

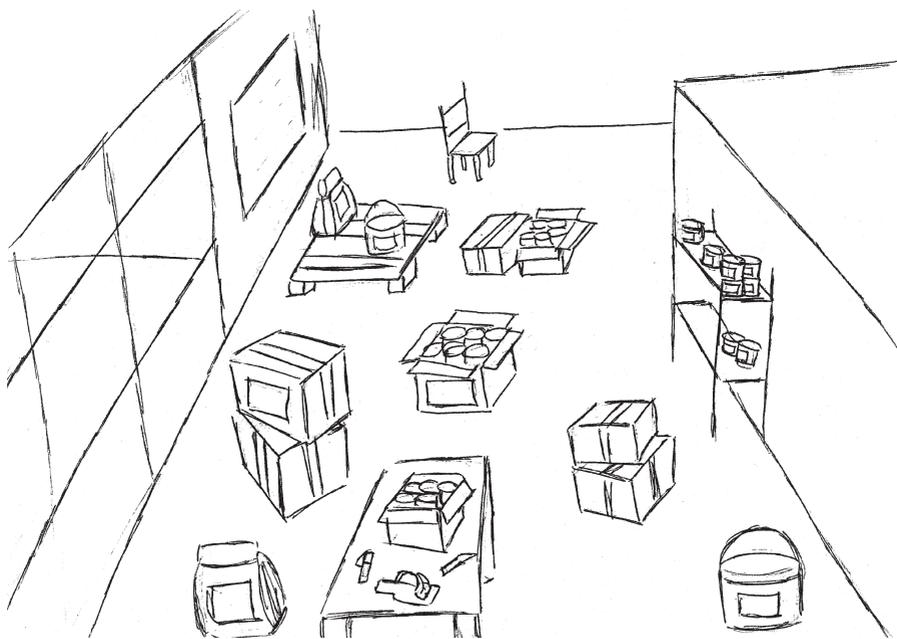
De l'émoustillement coopératif

Première présentation

Au départ, 15 personnes se regroupent pour une présentation. Un petit tour de table révèle que chacun a des raisons différentes d'être intéressé. Cette diversité a tout de suite montré l'impossibilité d'un accord sur des priorités et le risque de vouloir imposer aux autres des critères (par exemple, ici on consommera que du bio) : certains auraient quitté le projet dès cet instant. La proposition du modèle autogéré a tout de suite été perçue comme la meilleure garantie que chacun y trouverait ce pourquoi il venait. Ainsi, 14 personnes sur 15 décident de se lancer dans cette aventure un peu folle.

On avait dit : "Pas de règles !"

Lors de cette première présentation, nous étions tous d'accord pour une chose : pas de règles. Pour autant trois exceptions sont édictées : un seul créneau de permanence le samedi matin; pas de produit frais au départ; on commande quand on a des fonds disponibles. A la première ouverture, avec trois étagères de produits dans un local par ailleurs vide à l'exception d'une paire de meubles de récup', l'enthousiasme était tel que certains ont instauré trois autres créneaux ! Tant pis pour la première règle ! Une semaine après, un membre avait un "plan fromage" et a organisé un système de pré-commande, livré dans une glacière puis a trouvé un frigo. Tant pis pour la seconde règle et



Au tout début

Deux ans plus tard



la troisième règle ! Dans le même esprit il y a eu des "dépôts-ventes" pour des savons puis des masques, jeux et jouets, textiles, surplus de jardin et autres artisanats fait maison.

Tant pis pour ces règles (dictées par la peur) donc mais tant mieux pour le respect des principes fondateurs. Le début d'une ébullition permanente, de la recherche par les uns et les autres de solutions aux problèmes qu'ils constatent, le déplacement incessant des produits d'une étagère à l'autre, l'apparition d'autres étagères et ustensiles, de panneaux de signalisation, de toujours plus de produits, un espace "prix-libre" au profit de la coop', un infokiosque, une grainothèque, des adhésions suspendues, des prêts d'outils, des dons, une friperie, l'utilisation du local pour les activités d'autres associations (ex : stockage de denrées pour la LDH), des activités pendant les vacances, des mises en relation qui dynamisent le territoire (ex : pépinière autogérée, cercle féministe,...), un repair'café, ...

Autogestion de la covid

Pendant le premier confinement (et les 2 autres), la coop est restée ouverte. Certains sont venus, d'autres se sont abstenus. Ce fut une période d'intense activité mais aucun rayon n'a été dévalisé. Après deux ans néanmoins, nous constatons les effets de cette période : beaucoup de personnes ont pris l'habitude de venir en dehors des permanences ou de faire leurs courses plus rapidement. Les membres arrivés pendant cette période ont moins d'occasions de créer des liens. La période "magique" qui faisait rimer "faire ses courses" avec "discussions d'une heure" s'est réduite. Retrouver cette dynamique n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît : le local se prêtant mal à des moments conviviaux en hiver, moments qui par ailleurs pourraient être un lieu de création d'une élite informelle, de pouvoir et de prise de décision.

La seconde fête de la coop

C'est désormais une tradition : chaque année une fête de la coop a lieu. La seconde laisse un souvenir tout particulier : la plus belle démonstration d'autogestion à ce jour. Une date est proposée par quelqu'un. Quelques personnes se réunissent plusieurs semaines en amont pour échanger sur ce qu'ils veulent faire puis ça en reste là, sans plan, sans annonce, sans organisation. Le jour J, aucune heure n'a vraiment été annoncée, ça sent le fiasco. Quelques personnes arrivent le midi, avec pour certains quelque chose à grignoter. Des personnes sont en train d'installer leur "atelier". Au fur et à mesure, d'autres personnes sont arrivées, nombreuses à proposer des "ateliers", nombreuses à y participer sans que rien ne soit coordonné ou annoncé (friperie, dégustations, jeux, présentation d'asso, fabrication shampoing, etc.). Pour le matos idem, chaque entité s'était organisée de manière autonome. Un grand succès sous un beau soleil qui a sûrement filé un coup de pouce.

Synthèse de nos principes après 3 ans d'expérience

3 ans de praxis plus tard, on a fait en avançant, nous avons une idée plus claire du modèle de bien commun autogéré, du squelette de notre Cocoricoop ce qui nous permet aujourd'hui de donner des formulations synthétiques des fonctionnements décrits ci-avant :

- La liberté contractuelle totale, soit la qualité pour chaque membre de signer des contrats pour le compte du collectif ;
- Le lâcher prise : personne n'impose de règles à personne ; si personne n'apporte rien, il se passe rien ; ce qui n'est pas obligatoire n'est pas nécessaire (ce qui est obligatoire n'est pas forcément légitime) ;
- Le droit à l'expérimentation sans limite : liberté d'agir ou de décider en contrevenant aux actions menées ou décisions prises précédemment y compris faire doublon de toute action ou décision ;
- Le droit d'apprendre par essai-erreur ;
- Le devoir de responsabilité : chercher à s'impliquer et faire ce dont on est conscient qu'il faut faire tout en s'assurant de ne pas prendre trop de place ;

- Le devoir de faire circuler l'information et l'accès aux ressources ;
- Le droit et le devoir de tolérance : l'association réunit des membres quels que soient leurs croyances, convictions ou intérêts dont l'action ne saurait être limitée par les croyances, convictions ou intérêts d'autres membres ;
- Le devoir de garantir l'autogestion.

La coop' c'est comme chez soi : on aménage et décore, on range et nettoie, on répare, on remplit les placards et on s'y sert, on invite des amis, on discute, on se sent légitime pour faire et défaire et on en a la charge mentale.

« Actuellement, cet effort des producteurs [ie : des travailleurs] pour prendre en charge totalement, progressivement ou brusquement, les ateliers, les usines, les champs, les circuits de consommation, les transports, la culture, les loisirs, etc., cette recherche est qualifiée d'autogestion. »

Introduction à l'autogestion. Anarchisme et non-violence n°20/21
(janvier/avril 1970)

Texte de Benoit et Ludo du collectif Cooplib.

Relecture par Blandine, Briec, les CACS, Catherine, Cécile, Claire, Carole, Émilie, Jean-Claude, Lisette, Marylin, Miriam, Patrick, Sandrine, Viviane.

Impression & mise en page : les mains dans le dos.

Illustrations : Miriam.

Dédicace affinitaire à Gabriel.

Dédicace solidaire aux paysans, artisans, ouvriers, aux transporteur-euse-s, manutentionnaires, logisticien-ne-s, aux éboueur-euse-s, etc.

Dédicace générale à tou-te-s ceux qui subissent l'horreur capitaliste, en particulier de la grande distribution.

Juin 2022 - contact@cooplib.fr

Licence CC-BY-SA-NC

CC : licence Creative Commons

BY : ceux qui utilisent votre travail doivent vous citer

NC : usage non-commercial

SA : implique le partage dans les mêmes conditions : autorisation à modifier, corriger et diffuser l'œuvre, à condition que l'œuvre dérivée soit proposée sous la même licence.